

Définition de : "comique"

Robert (1982) :

"**COMÉDIE** : n.f. (1361 ; lat. *comoedia* "pièce de théâtre").

1° Vx. Tout pièce de théâtre. V. **Pièce, spectacle**. "*Racine a fait une comédie qui s'appelle Bajazet.*" (Mme de Sévigné). Littér. "*Une ample comédie à cent actes divers (les fables)*" (La Fontaine).

2° (1677). Vieilli. Lieu où se joue la pièce de théâtre. V. **Théâtre**. *Aller à la comédie*. - Vx. Troupe de comédiens. *Toute la comédie paraît dans la cérémonie du "Malade imaginaire."* Mod. *La Comédie-Française : le Théâtre du français*.

3° La représentation de la pièce. *Jouer la comédie*. V. **Comédien**.

COMIQUE : adj. et n.m. (fin XIVème ; lat. *comicus*, gr. *kômikos*)

-Littér. ou vx. De la comédie, du théâtre, des comédiens. V. **Théâtral**. *Le roman comique*, de Scarron, *Histoire comique*, de A. France."

Dictionnaire étymologique de la langue française, P.U.F. (1968) :

"**COMÉDIE** : XIVème (Oresme). Emprunt du latin *comoedia* "comédie" et "pièce de théâtre" (du grec *kômôidia* "comédie"). Oresme et Evrart de Conty emploient le mot uniquement dans les passages où ils exposent les pensées d'Aristote sur le théâtre grec ; la comédie grec est pour eux l'équivalent des Miracles. Le mot *comédie* n'appartient à l'usage français que depuis que Jodelle a appelé ainsi sa pièce *Eugène* (1552). Au XVIIème désigne souvent toute pièce de théâtre, comme parfois en latin, d'où "théâtre", cf. *Comédie-Française*. Dérivé : **comédien**, environ 1500 (en outre, au XVIème, *comedian(t)*, d'après l'italien *comediante*) ; sens d'après celui de *comédie* "pièce de théâtre".

COMIQUE : XIVème siècle. Emprunt du latin *comicus* (du grec *kômikos*)."

Dictionnaire du français classique, le XVIIème siècle, Larousse (1992) :

"**COMÉDIE** : n.f. Toute sorte de pièce de théâtre ; art du théâtre (aujourd'hui le mot désigne seulement une pièce gaie) : *Racine a fait une comédie qui s'appelle Bajazet.* (Mme de Sévigné, 13/01/1672). // Théâtre, lieu de la représentation : *Se divertir à la comédie* (Racine, Préface de *Bérénice*). // **Portier de comédie**, celui qui faisait payer à l'entrée du théâtre, et, par extension, celui qui ne laisse entrer qu'en payant : *J'étais un franc portier de comédie. On avait beau heurter et m'ôter son chapeau, On n'entrait pas chez nous sans graisser le marteau.* (Racine, *Les plaideurs*, 12). // Fig. **Donner la comédie**, prêter à rire : *Je vous dirai tout franc que cette maladie Partout où vous allez donne la comédie* (Molière, *Le Misanthrope*, 106). // **Se donner la comédie**, s'amuser : (...) *des tours (traits d'adresse, pour tromper) que je vois Je me donne souvent la comédie à moi* (Molière, *L'école des femmes*, 298).

Les sens actuels étaient également usuels au XVIIème siècle.

COMIQUE : adj. Qui concerne le théâtre ou les acteurs : *La vie comique n'est pas si heureuse qu'elle paraît* (Scarron, *Le roman comique*, II, 3). *Ainsi tous les acteurs d'une troupe comique, Leur poème récité, partagent leur pratique* (Corneille, *L'illusion comique*, 1617). // **Personne comique**, comédien : *C'est en un de ces tripots-là, si je m'en souviens, que j'ai laissé trois personnes comiques récitant la Marianne* (Scarron, *Le roman comique*, I, II).

Le XVIIème siècle connaissait le sens actuel de l'adjectif : "plaisant, qui fait rire" : *Cette aventure, cette querelle est comique* (Furetière).